

qu'est due l'exécution de l'aplanissement de la Chambre de Commerce de Roubaix qui figure présentement au Musée de cette ville. L'artiste a fait ce développement l'idée dont il était inspiré pour créer le jeton de présence de notre Chambre de Commerce. Il est également l'auteur du jeton de la Chambre de Commerce de Roubaix. Le cercle Saint-Joseph de Roubaix, possédant aussi deux magnifiques morceaux de sculpture signés du sympathique artiste.

De L'ÉPINETTE.

LA SITUATION DE LA FABRIQUE A ROUBAIX

L'état actuel des affaires en fabrique peut être considéré comme satisfaisant si on le compare avec la situation antérieure. On estime que les sept dixièmes environ des métiers sont allumés, mais on s'attend à ce que la situation s'améliore encore. L'alimentation se répartit assez irrégulièrement. Les ateliers qui, dans certains établissements, le travail s'effectue au complet, dans d'autres il n'y a guère que les quatre dixièmes des métiers qui battent et certains ateliers sont complètement immobilisés ou à la veille de l'être.

La production du moment consiste principalement en articles une pour robes et en draperies fantaisie. Pour la robe, ce sont les *peppinets*, les *cloutants* les *draps amazons* qui prédominent. Il se fait également assez bien d'*oléennes*, plutôt en un qu'en jacquard. On nous dit que certaines maisons ont pris de grosses commissions en jacquards laines et mohair, dans des prix moyens. Des ordres importants en *voiles*, et *toiles* laines plus pour l'Angleterre se terminent actuellement.

Pour la robe fantaisie, la vogue se porte principalement sur les genres *danubien*, surtout en carreaux. On a aussi sur les articles à *bourrettes*. Il se fait quelques diamants en jacquard et on a commissionné un peu d'*écossais*.

La fabrication des *zéphas* ou articles analogues, soit en qualités fines genre anglais, soit en qualités plus communes, genre de *loanne*, prend en une certaine extension. Lyon a remis de forts ordres dans les genres communs.

Le drapier s'alloume assez régulièrement avec les *pointilles* et *carreaux* fantaisie. Le chantillonage pour l'été 1932 est poussé vers ces genres.

Bonne alimentation également en draps voilés et cotonnades.

Les tissus d'ameublement, dans les prix moyens et bas, sont assez favorables, mais la tonnerre est très vive. Par contre, les belles qualités sont peu recherchées.

Le peignage et la filature de laines peignées sont actifs; on y travaille son plein. La filature de caoules a également une bonne alimentation surtout en fils fantaisie et à *bourrettes*.

ligues numéros 3 et 4 (Lille à Lannoy et à Leers. De Lille à la frontière par Tourcoing) qui traversent une partie de sa circonscription, devant projeter dans le pays de Roubaix, sont le vrai enjeu de la lutte électorale. Elle espère de son approbation ces avant-projets voter jusqu'à un point de vue général, la Chambre de Commerce de Roubaix, sous le vrai enjeu de la lutte électorale, qu'elle appuie sur la réclamation de la liberté de commerce de l'industrie et des métiers de la région du Nord, elle ne se croit pas en droit de proposer une commission de vote, et les traces proposées sous les numéros 1 et 2 et 5 à 15 répondent aux besoins de la population roubaixoise, ou il doit y être apporté des modifications pour qu'elle soit conforme à ces besoins. En ce qui concerne les ligues numéros 3 et 4 qui ont été votées par la Chambre de Commerce de Roubaix, elle considère que leurs traces ne soulèvent aucune objection et que leur établissement présente un intérêt d'ordre économique pour les localités qu'elles traversent. A ce titre elle les appuie d'une mention particulièrement favorable. Enfin, se plaçant à un point de vue général, la Chambre de Commerce de Roubaix, sous le vrai enjeu de la lutte électorale, qu'elle appuie sur la réclamation de la liberté de commerce de l'industrie et des métiers de la région du Nord, elle ne se croit pas en droit de proposer une commission de vote, et les traces proposées sous les numéros 1 et 2 et 5 à 15 répondent aux besoins de la population roubaixoise, ou il doit y être apporté des modifications pour qu'elle soit conforme à ces besoins.

La catastrophe de La Martinique. — Sur la proposition de son président, la Chambre de Commerce de Roubaix, sous le vrai enjeu de la lutte électorale, qu'elle appuie sur la réclamation de la liberté de commerce de l'industrie et des métiers de la région du Nord, elle ne se croit pas en droit de proposer une commission de vote, et les traces proposées sous les numéros 1 et 2 et 5 à 15 répondent aux besoins de la population roubaixoise, ou il doit y être apporté des modifications pour qu'elle soit conforme à ces besoins.

Condition Publique. — Demission de M. Laurent, directeur. — Pour des raisons personnelles, M. Laurent demande à être relevé de ses fonctions de directeur de la Condition Publique de la Chambre de Commerce de Roubaix, à partir du 31 août 1932.

La Chambre prend acte de cette demande qu'elle accepte. (A suivre).

LA BONNE MARQUE

La bonne marque, la marque par excellence, pour les routes du Nord, c'est plus que jamais, la marque Dussart et Accou. Quand on a monté une bicyclette construite rue Cornille, à Roubaix, on n'en veut plus d'autres.

Pourquoi ? Parce que les machines Dussart et Accou sont les plus solides, les plus élégantes, les plus rigides, les plus confortables, les plus vite ! Avoir une bicyclette 1932 de cette marque, c'est un rêve... un rêve facilement réalisable puisque malgré toutes les qualités exceptionnelles qu'elles possèdent, les machines Dussart et Accou sont livrées à des prix excessivement avantageux.

VOGUE PYRAMIDALE
Les excellents savons Vaissier
Ont une vogue sans limite.
Car de nos jours le monde entier
Sur le Congo se précipite.
Un reporter au *Journal* parisien.

Le Comité pour le rétablissement des processions a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
de l'Administration Municipale,
Depuis plusieurs années, la population catholique de Roubaix désire de voir rétablir les processions, nous sommes, à la suite de nos démarches auprès de l'Administration municipale, qui un mauvais vouloir évident et un silence dédaigneux, n'a pu nous donner satisfaction à ce sujet. Le Comité municipal de rétablissement des processions, a adressé, à M. Eugène Motte, maire de Roubaix, la lettre suivante :

d'autres villes partagées d'opinion, les processions peuvent se dérouler sans encombre, sans violence. Nous attendons du progrès des mœurs et de la tolérance réciproque qu'il en puisse être de même à Roubaix. Ce n'est pas l'enfer de nos jours. Notre programme n'a d'ailleurs d'autre objet que la pacification des esprits et l'épanouissement de la liberté pour tous. Si Roubaix nous suit, vous en serez les bénéficiaires au même titre que vos anciens adversaires eux-mêmes.

« Agréons, Messieurs, l'assurance de notre plus grande considération. »

« Signé : Eugène Motte. »

Cette réponse est telle qu'on devait l'attendre d'une administration municipale libérale et sage. Certes, le rétablissement des processions est chose fort désirable à tous points de vue, et il faut féliciter les hommes de foi qui, se plaçant sur le terrain de la liberté égale pour tous et de la défense du commerce local, ont, pendant plusieurs années, revendiqué, pour les catholiques, le droit de manifester dans la rue. Leur opinion et leur courageuse protestation n'aura pas été inutile; elle a montré, — ce dont personne ne doutait d'ailleurs, — que les catholiques roubaixois ne reculent pas devant le danger lorsqu'il s'agit d'affirmer publiquement leurs croyances. Cette protestation a souligné aussi le socialisme étroit de la municipalité collectiviste qui n'a jamais daigné répondre à une demande formelle annuellement par des milliers d'habitants.

Mais, il est certain que le rétablissement des processions ne peut être accordé dans les circonstances actuelles, sans susciter de regrettables incidents. M. E. Motte, au nom de l'Administration, en donne les raisons dans sa lettre. Le Comité les accepte ainsi que la preuve le petit placard suivant qui l'a fait distribuer :

« Le Comité pour le rétablissement des processions, après avoir examiné M. les Carcs de la ville et d'avis, en présence d'une administration bienveillante que les manifestations des autres années n'ont plus leur raison d'être. »

« Le Comité, avec les vénérés Pasteurs, pense que, en attendant que les esprits soient suffisamment pacifiés pour faire pacifiquement les processions, ce serait un excellent témoignage de sa foi et de sa fidélité envers le Dieu de l'Eucharistie que de pavoiser les maisons dimanche prochain 1er juin. »

« Il invite donc tous les habitants de Roubaix à déployer ce jour-là le drapeau national et les bandières. »

Nous nous joignons aux auteurs de l'appel qui vous vient de lire, pour demander à nos concitoyens de pavoiser, aujourd'hui 1er juin, leurs habitations. A ce propos, nous rappelons que le drapeau national, ne doit porter, d'après la loi, aucun insigne, aucune image.

L'excursion du Collège. — Nous avons annoncé déjà que l'excursion annuelle de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires aurait lieu le jeudi 19 juin et que l'itinéraire choisi était celui-ci: Albert, Amiens, le Tréport et Dieppe.

Nous pouvons aujourd'hui donner quelques renseignements complémentaires sur le voyage qui sera certainement très intéressant.

Le train spécial quittera Roubaix, comme tous les jours, vers cinq heures du matin. Il arrivera dans très bonne heure à Albert, où les excursionnistes feront leur pèlerinage au sanctuaire célèbre de Notre-Dame-de-Brehières. Le séjour à Albert ne durera pas plus d'une heure.

Le second arrêt aura lieu à Amiens pour permettre une visite d'une demi-heure environ à la cathédrale.

Puis le train conduira les voyageurs au Tréport où le dîner les attendra. Trois heures seront dépensées très agréablement sur la charmante plage qu'on quittera pour se rendre à Dieppe.

Après trois heures passées également au bord de la mer, les excursionnistes reprendront le train spécial qui les ramènera à Roubaix, vers dix heures du soir.

Apoutons que l'excursion est réservée aux élèves, aux professeurs, aux anciens élèves et aux parents. Le nombre des places étant nécessairement limité, nous croyons rendre service aux personnes qui se proposent de prendre part à l'excursion, en leur conseillant de ne pas attendre la dernière semaine pour recevoir leur billet.

Les amateurs étant certainement très nombreux, le programme étant particulièrement attrayant.

ECHANTILLONS A CONSULTER A LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de Commerce française de Charleroi a remis une collection intéressante d'échantillons de coutil satin, omevas, cachemire, toile pour robes, et pantalons qu'elle a bien voulu mettre à la disposition des industriels de Roubaix. Ces échantillons sont déposés au secrétariat de la Chambre de Commerce de Roubaix, à la Bourse, où ils peuvent être vus.

DAUS LES SINISTRES DE LA MARTINIQUE. — Dans sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Roubaix, sous le vrai enjeu de la lutte électorale, qu'elle appuie sur la réclamation de la liberté de commerce de l'industrie et des métiers de la région du Nord, elle ne se croit pas en droit de proposer une commission de vote, et les traces proposées sous les numéros 1 et 2 et 5 à 15 répondent aux besoins de la population roubaixoise, ou il doit y être apporté des modifications pour qu'elle soit conforme à ces besoins.

LA FÊTE DES 100.000 FRANCS. DES PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAIXOIS. — La Société de secours mutuels « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce ROUBAIXOIS » fête prochainement en un grand banquet l'anniversaire de ses premiers 100.000 francs.

Annouée d'abord pour la première quinzaine du mois de juin, cette fête a dû être retardée par suite des engagements pris antérieurement par des notables dont les organisateurs tenaient à s'assurer la présence. Elle est définitivement fixée au dimanche 13 juillet. Le banquet aura lieu à l'Hippodrome. L'administration de cet établissement a bien voulu, pour la circonstance, consentir à l'établissement des sacrifices nécessaires à l'organisation de la fête. Le spectacle sera, sans nul doute, de haut niveau, dont l'aspect sera, sans nul doute, de haut niveau, dont l'aspect sera, sans nul doute, de haut niveau.

LA TABLE D'HONNEUR présidera M. Barberet, chef du bureau des Institutions de prévoyance, représentant officiel de M. le Ministre de l'Intérieur. Il sera entouré de M. Eugène Motte, qui, dans sa sollicitude pour les intérêts des classes laborieuses, a été des premiers à fonder la Société de secours mutuels « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce » et s'est constamment employé à son développement; de M. Roche, membre du Conseil supérieur de la Mutualité et président de l'Union régionale des Sociétés de secours mutuels du Nord; de M. Debouvier, membre également du Conseil supérieur de la mutualité, et vice-président de l'Union nationale des présidents de sociétés de secours mutuels de France. Les représentants de notre région seront aussi parmi les convives.

Le Comité d'administration des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaixois » a voulu donner à cette fête, le caractère d'une vraie fête populaire, en fixant la souscription au banquet à la somme de un fr. 50. Bien que le montant des souscriptions soit loin de couvrir les dépenses prévues à la fête, la cause de la Société est en outre pas la plus légère atteinte. Les organisateurs ont compté, pour combler le déficit, sur le concours généreux de nombreux bienfaiteurs de leur œuvre et de ceux qui comprennent l'importance de la Prévoyance et de la Mutualité et s'intéressent à leur expansion. Déjà des dons importants ont justifié leur attente et ils peuvent incontestablement compter encore sur d'autres libérateurs de la grande œuvre mutualiste dont elle sera une imposante et fructueuse manifestation.

Tous les adhérents de la Société des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaixois », voudront participer à ces agapes fraternelles et auront à cœur d'encourager les organisateurs de cette fête en propagant le plus possible les œuvres de mutualité.

LA TAXE MILITAIRE. — La Mairie nous communique la note suivante : Les contribuables sont informés que le rôle de la taxe militaire est dressé par M. J. H. Percepergne et mis en recouvrement à partir de ce jour.

UNE REUNION DU COMITE DE L'UNION COMMERCIALE. — On nous prie d'insérer la note suivante : Le Comité de l'Union Commerciale se réunissant le mardi 3 juin, pour les membres de la société qui auraient quelque communication à faire, ou pour ceux qui voudraient assister à la séance, 29, rue Pavurie, jusqu'à midi inclusivement. Le Comité s'occupera de l'examen et de leur donner la solution qu'elle comportent.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le Comité rappelle aux actionnaires de Roubaix que c'est mercredi prochain, 4 juin, à huit heures et demie du soir, qu'aura lieu à Lille, au Siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, la conférence sur les « Antilles », par M. A. Merchie, secrétaire général.

Une quête sera faite au profit des sinistres de la Martinique.

Les personnes qui ne pourront se rendre à Lille sont priées de vouloir bien faire parvenir leur obole à M. E. Boulenger, président de la section de Roubaix, 90, rue de la Gare.

LES VOLS DE NUIT. — Les cambrioleurs ont choisi la rue des Anges, pour champ de leurs exploits; pendant la nuit de vendredi à samedi, ils ont pénétré dans la cave de M. Antoine Vandenberg, 82, rue des Anges, où ils ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

bilités dont les organisateurs tenaient à s'assurer la présence. Elle est définitivement fixée au dimanche 13 juillet. Le banquet aura lieu à l'Hippodrome. L'administration de cet établissement a bien voulu, pour la circonstance, consentir à l'établissement des sacrifices nécessaires à l'organisation de la fête. Le spectacle sera, sans nul doute, de haut niveau, dont l'aspect sera, sans nul doute, de haut niveau.

LA TABLE D'HONNEUR présidera M. Barberet, chef du bureau des Institutions de prévoyance, représentant officiel de M. le Ministre de l'Intérieur. Il sera entouré de M. Eugène Motte, qui, dans sa sollicitude pour les intérêts des classes laborieuses, a été des premiers à fonder la Société de secours mutuels « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce » et s'est constamment employé à son développement; de M. Roche, membre du Conseil supérieur de la Mutualité et président de l'Union régionale des Sociétés de secours mutuels du Nord; de M. Debouvier, membre également du Conseil supérieur de la mutualité, et vice-président de l'Union nationale des présidents de sociétés de secours mutuels de France. Les représentants de notre région seront aussi parmi les convives.

Le Comité d'administration des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaixois » a voulu donner à cette fête, le caractère d'une vraie fête populaire, en fixant la souscription au banquet à la somme de un fr. 50. Bien que le montant des souscriptions soit loin de couvrir les dépenses prévues à la fête, la cause de la Société est en outre pas la plus légère atteinte. Les organisateurs ont compté, pour combler le déficit, sur le concours généreux de nombreux bienfaiteurs de leur œuvre et de ceux qui comprennent l'importance de la Prévoyance et de la Mutualité et s'intéressent à leur expansion. Déjà des dons importants ont justifié leur attente et ils peuvent incontestablement compter encore sur d'autres libérateurs de la grande œuvre mutualiste dont elle sera une imposante et fructueuse manifestation.

Tous les adhérents de la Société des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaixois », voudront participer à ces agapes fraternelles et auront à cœur d'encourager les organisateurs de cette fête en propagant le plus possible les œuvres de mutualité.

LA TAXE MILITAIRE. — La Mairie nous communique la note suivante : Les contribuables sont informés que le rôle de la taxe militaire est dressé par M. J. H. Percepergne et mis en recouvrement à partir de ce jour.

UNE REUNION DU COMITE DE L'UNION COMMERCIALE. — On nous prie d'insérer la note suivante : Le Comité de l'Union Commerciale se réunissant le mardi 3 juin, pour les membres de la société qui auraient quelque communication à faire, ou pour ceux qui voudraient assister à la séance, 29, rue Pavurie, jusqu'à midi inclusivement. Le Comité s'occupera de l'examen et de leur donner la solution qu'elle comportent.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le Comité rappelle aux actionnaires de Roubaix que c'est mercredi prochain, 4 juin, à huit heures et demie du soir, qu'aura lieu à Lille, au Siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, la conférence sur les « Antilles », par M. A. Merchie, secrétaire général.

Une quête sera faite au profit des sinistres de la Martinique.

Les personnes qui ne pourront se rendre à Lille sont priées de vouloir bien faire parvenir leur obole à M. E. Boulenger, président de la section de Roubaix, 90, rue de la Gare.

LES VOLS DE NUIT. — Les cambrioleurs ont choisi la rue des Anges, pour champ de leurs exploits; pendant la nuit de vendredi à samedi, ils ont pénétré dans la cave de M. Antoine Vandenberg, 82, rue des Anges, où ils ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.

Le vol a été commis par deux individus qui se sont introduits dans la cave par un trou pratiqué dans le mur. Les cambrioleurs ont volé une somme de 150 francs.